

Sécurisez vos travaux : les points clés pour valider la garantie décennale

Les documents obligatoires à réclamer

- Exigez une copie de l'attestation d'assurance décennale en cours de validité (et non une simple facture de prime).
- Assurez-vous que l'artisan a bien joint son attestation à son devis, conformément à son obligation légale.

Les points de vigilance sur l'attestation

- Vérifiez que les activités mentionnées correspondent exactement à la nature réelle de vos travaux (ex: couverture, maçonnerie, électricité).
- Assurez-vous que la zone géographique couverte inclut bien le lieu d'exécution de votre chantier.
- Contrôlez la présence du nom et de l'adresse de la compagnie d'assurance ainsi que le numéro de contrat.
- Vérifiez que la date de validité couvre au minimum la date d'ouverture de votre chantier.

Les réflexes de sécurité avant de signer

- Appelez directement l'assureur mentionné sur l'attestation pour confirmer la validité du contrat et vérifier qu'il n'a pas été résilié pour non-paiement.
- Demandez une attestation nominative de chantier si le montant des travaux est important pour garantir que votre projet est bien déclaré.
- Vérifiez la présence d'une clause spécifique pour la sous-traitance si l'artisan prévoit de faire intervenir d'autres entreprises.